

M. le président: A l'ordre!

M. Martin (Timmins): Je ne crois pas que l'honorable député soit parfaitement renseigné. Il dit qu'aucun citoyen canadien ne touchait alors les prestations hospitalières. Ne sait-il pas qu'un programme d'hospitalisation était en vigueur dans la province de la Saskatchewan depuis 1946?

M. Browne (Vancouver-Kingsway): Je parle d'un programme d'assurance-hospitalisation relevant du gouvernement fédéral. Je ne me préoccupe pas pour l'instant de ce que font les gouvernements provinciaux. Je dis que tous les Canadiens se rappelleront à cet égard les décisions dont j'ai parlé. D'après moi, tous les habitants du pays doivent accepter leur part de responsabilité pour la façon dont l'argent mis à la disposition des provinces par le gouvernement actuel a été utilisé. A-t-il été utilisé à bon escient? Je n'ai certes pas l'intention d'amorcer un débat sur l'usage que chaque province fait de l'argent, mais une somme d'argent considérable a été mise à la disposition de chaque province,—une fois et demie autant que sous l'ancien gouvernement,—afin de l'aider à combattre le chômage.

Je tiens à dire que je n'admets pas les chiffres cités par le député d'Essex-Est. Je doute fort qu'il les admette lui-même.

L'hon. M. Martin: Monsieur le président, le député doit savoir que cette observation n'est pas parlementaire. Il sait que les chiffres que j'ai cités n'étaient pas les miens, mais ceux du ministre du Travail. S'il y a eu tripotage, il faut s'en prendre au ministre du Travail.

M. Browne (Vancouver-Kingsway): Le tripotage n'est pas dans les chiffres, mais dans l'interprétation qu'on leur donne. On lui a signalé ce matin qu'il y a un bon nombre de femmes mariées,—soit au delà de 100,000,—incluses aussi dans les chiffres qu'il a essayé de comparer aux anciens chiffres publiés sous le régime libéral. Les femmes mariées n'étaient pas comprises dans les anciens chiffres, de sorte que la comparaison pêche. En se fondant sur ces chiffres, l'honorable député affirme que nous avons un pourcentage plus élevé que jamais auparavant, mais il n'a jamais fait voir clairement à la population que les chiffres englobent bien des gens qui n'auraient rien obtenu sous le régime de l'ancien gouvernement, et qui n'auraient pas été comptés dans ces chiffres.

Quant aux autres articles du programme du ministre du Travail et de son ministère, je tiens à dire que, même si le député d'Essex-Est ne peut pas être au courant de tout ce qui se passe dans le ministère, on se souvient que l'Association internationale

des personnels pour la sécurité de l'emploi a tenu un congrès au cours duquel le ministre s'est vu décerner la plus haute distinction de l'association pour son apport au Service national de placement du Canada. Il ne s'agit pas là d'un organisme politique, mais certains commentaires que nous avons entendus aujourd'hui ont un caractère politique. Assistaient à ce congrès des délégués de l'Égypte, du Ghana, de l'Indonésie, du Japon, du Pakistan, du Pérou et des îles Philippines, ainsi que du Canada et des États-Unis. Cet organisme a reconnu la valeur du programme mis en œuvre par le ministre du Travail dans notre pays en vue de faire du Service national de placement un instrument efficace. C'est certainement une chose qui ne se faisait pas sous le gouvernement antérieur. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'approfondir la question car on sait très bien à travers tout le pays que les services de placement de l'Office national ont accompli une tâche bien plus efficace sous la direction du ministre actuel que par le passé.

J'ai dit que l'opposition n'offrirait aucune proposition et j'aimerais préciser ce point. La seule proposition que j'aie entendu formuler au cours du présent débat, non pas la discussion qui a lieu en ce moment mais il y a quelque temps, provenait de l'honorable représentant de Kootenay-Ouest. Il a avancé une proposition qui, à mon sens, mérite qu'on la considère. Je ne sais pas comment on pourrait y donner suite mais le député de Kootenay-Ouest a signalé que, dans une large mesure c'est le problème du chômage saisonnier qui se pose à nous et je crois que l'aggravation subite enregistrée à cette époque de l'année, en est l'indice. Il a signalé aussi que le chômage était causé par des influences saisonnières et que peut-être certaines sociétés qui accomplissaient leurs travaux pendant l'hiver dans des conditions défavorables de manière à procurer de l'emploi devraient voir leurs impôts réduits, de la même manière que les sociétés minières et autres c'est-à-dire les entreprises qui se lancent dans un nouveau commerce ou une nouvelle industrie qui peuvent être utiles. Le gouvernement devrait peut-être en prendre note.

Pour terminer, je tiens simplement à répéter que personne ne cherche à minimiser la situation. Chacun d'entre nous veut faire ce qu'il peut mais je pense sincèrement que ce qui s'impose actuellement n'est pas un débat politique, des politiqueries et de nombreux autres comités. Il y a eu bien des conférences. Le ministre a convoqué une conférence nationale il y a un peu plus d'un an où des propositions ont été présentées. Ce dont nous avons besoin c'est de propositions concrètes permettant de passer immédiatement à l'action. J'exhorte tous les députés